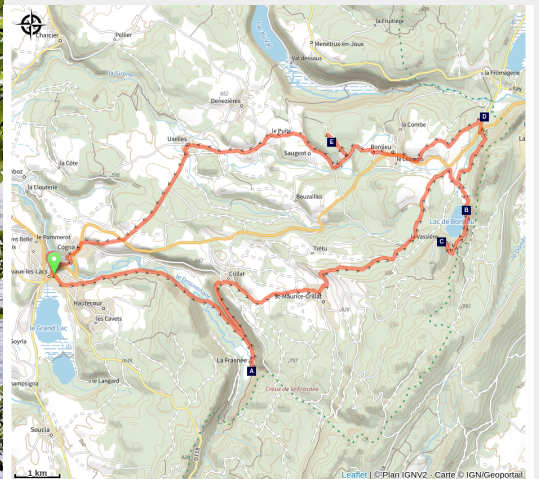


La boucle des splendeurs

Terre d'Émeraude



Lac de Bonlieu



Entre lacs, rivières et cascades du Hérisson.

Un véritable voyage au cœur de l'eau... découvrez le romantique lac de Bonlieu, les eaux turquoise de Clairvaux, les époustouflantes cascades du Hérisson... et laissez-vous porter par les paysages, la nature et toutes les surprises qu'elle vous réserve.

Infos pratiques

Pratique : Vélo tout chemin – Gravel

Durée : 3 h

Longueur : 38.7 km

Dénivelé positif : 999 m

Difficulté : Facile

Type : Boucle

Thèmes : Lacs, rivières et cascades

Itinéraire

Départ : Clairvaux-les-Lacs

Arrivée : Clairvaux-les-Lacs

Communes : 1. Clairvaux-les-Lacs

2. La Frasnée

3. Saint-Maurice-Crillat

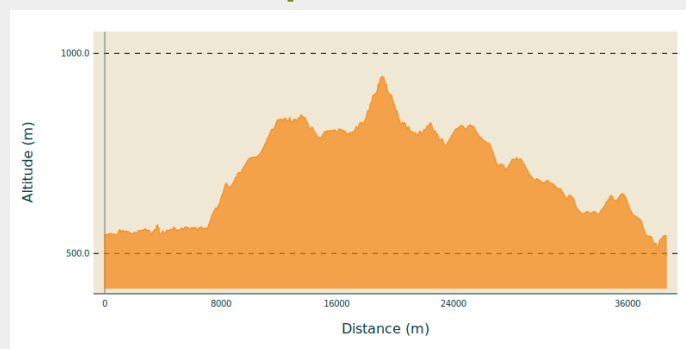
4. Bonlieu

5. Saugeot

6. Uxelles

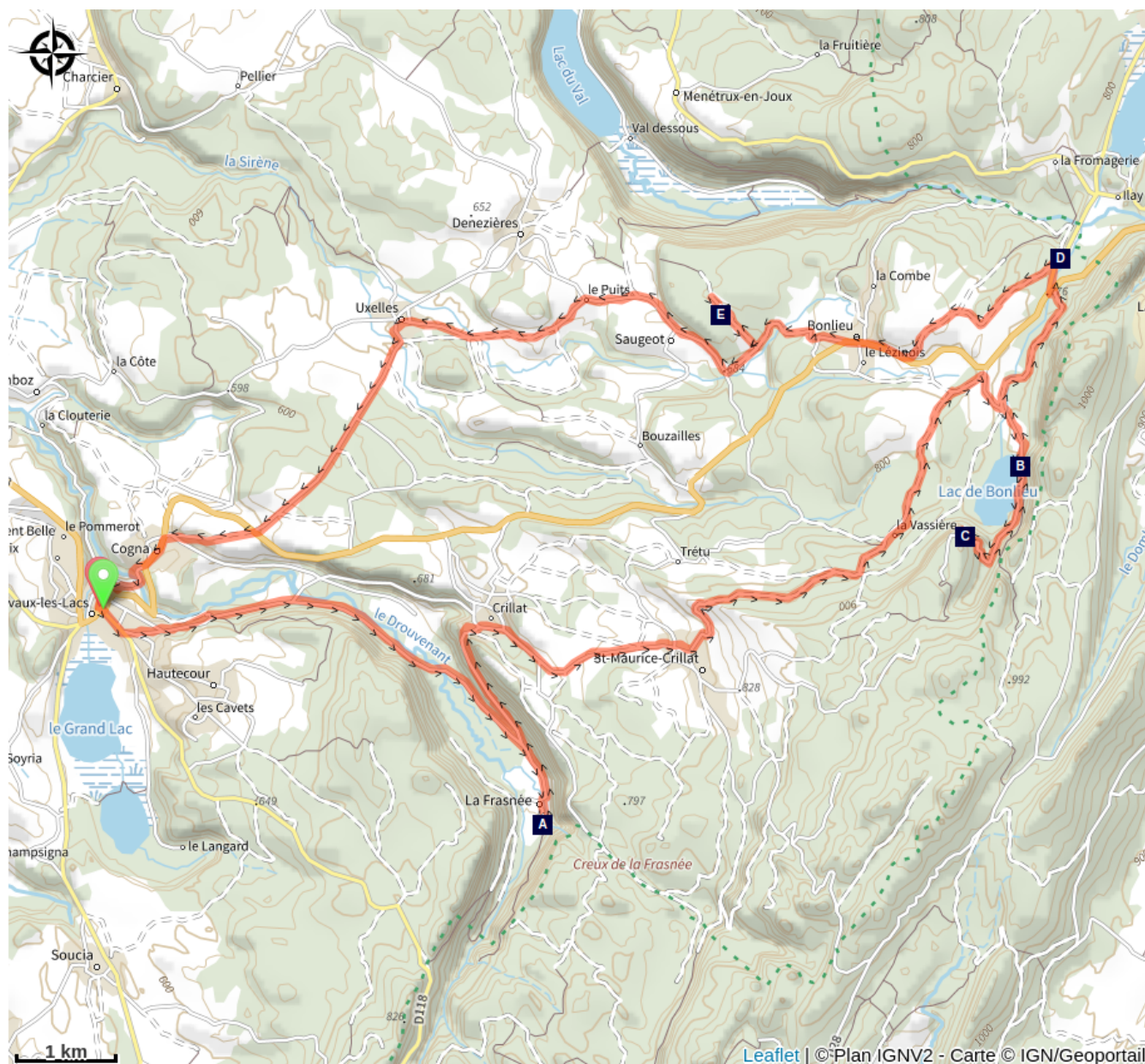
7. Cogna

Profil altimétrique



Altitude min 512 m Altitude max 942 m

Sur votre chemin...



Cascade et vallée de la Frasnée (A)
Belvédère de la Ronde (C)

Lac de Bonlieu (B)
Belvédère de la dame blanche (D)

Toutes les infos pratiques



Zones de sensibilité environnementale

Le long de votre itinéraire, vous allez traverser des zones de sensibilité liées à la présence d'une espèce ou d'un milieu particulier. Dans ces zones, un comportement adapté permet de contribuer à leur préservation. Pour plus d'informations détaillées, des fiches spécifiques sont accessibles pour chaque zone.

Grand tétras

Période de sensibilité : Janvier, Février, Mars, Avril, Mai, Juin, Décembre

Contact : Parc naturel régional du Haut-Jura

29 Le Village

39310 Lajoux

03 84 34 12 30

www.parc-haut-jura.fr

Le Grand Tétras est une espèce emblématique des forêts de montagnes françaises. Son apparence et son comportement font de lui un oiseau très atypique. Pouvoir l'observer relève d'un vrai défi, tant cet oiseau est discret, mais s'avère être un souvenir mémorable.

En hiver, son activité est réduite au minimum. Il passe la quasi-totalité de la journée perché dans un arbre et consomme uniquement des aiguilles de sapin. Une nourriture très peu énergétique. Cette période est critique pour sa survie. Un oiseau subissant un dérangement régulier va puiser dans ses maigres réserves et finir par en subir les conséquences. Sa sensibilité à la prédation aura augmenté, ou bien il dépérira simplement à cause du manque d'énergie. Une autre période critique prend place du printemps au début de l'été avec la couvaison. Si la poule est surprise plusieurs fois, elle va abandonner le nid et laisser ses poussins seuls, sans protection. La survie des jeunes étant déjà très faible naturellement, ce phénomène accentue, d'autant plus, ce risque de mortalité chez les jeunes oiseaux.

Les pratiques qui peuvent avoir une interaction avec le Grand tétras en période de nidification sont principalement les pratiques sportives terrestres comme la randonnée, le ski, le VTT.

APPB CORNICHES CALCAIRES - LA FRASNÉE

Période de sensibilité : Février, Mars, Avril, Mai, Juin

Contact : LPO BFC - DT Franche-Comté

Mail : franche-comte@lpo.fr

Tel : 03 81 50 43 10

Site : www.bfc.lpo.fr

FR3800859 - Corniches calcaires du département du Jura

Espèces concernées : Faucon pèlerin, Hibou grand-duc, Tichodrome échelette, Harle bièvre, Grand Corbeau, Choucas des tours, Faucon crécerelle, Martinet à ventre blanc, Hirondelle des rochers et Hirondelle de fenêtre.

Afin de garantir l'équilibre biologique des milieux nécessaires à la reproduction,

l'alimentation, le repos et la survie de l'espèce concernée, il est instauré un arrêté préfectoral de protection de biotope sur les falaises de la Frasnée sur la commune de La Frasnée

Dans ce périmètre, est interdit pendant la période de reproduction (du 15/02 au 01/07) :

- Le survol à moins de 150 m des parois rocheuses part tout aéronef, y compris engins volant téléguidé
- La pratique de l'escalade, y compris la descente en rappel
- Les activités de canyoning et de spéléologie
- La pratique de toute activité bruyantes (motorisation, sonorisation)

Merci d'éviter le secteur pour permettre la reproduction des espèces.

APPB CORNICHES CALCAIRES - BONLIEU - LA VASSIERE

Période de sensibilité : Février, Mars, Avril, Mai, Juin

Contact : LPO BFC - DT Franche-Comté

Mail : franche-comte@lpo.fr

Tel : 03 81 50 43 10

Site : www.bfc.lpo.fr

FR3800859 - Corniches calcaires du département du Jura

Espèces concernées : Faucon pèlerin, Hibou grand-duc, Tichodrome échelette, Harle bièvre, Grand Corbeau, Choucas des tours, Faucon crécerelle, Martinet à ventre blanc, Hirondelle des rochers et Hirondelle de fenêtre.

Afin de garantir l'équilibre biologique des milieux nécessaires à la reproduction, l'alimentation, le repos et la survie de l'espèce concernée, il est instauré un arrêté préfectoral de protection de biotope sur les falaises de la Vassière sur la commune de Bonlieu.

Dans ce périmètre, est interdit pendant la période de reproduction (du 15/02 au 01/07) :

- Le survol à moins de 150 m des parois rocheuses part tout aéronef, y compris engins volant téléguidé
- La pratique de l'escalade, y compris la descente en rappel
- Les activités de canyoning et de spéléologie
- La pratique de toute activité bruyantes (motorisation, sonorisation)

Merci d'éviter le secteur pour permettre la reproduction des espèces.

APPB CORNICHES CALCAIRES - ROCHERS DE GARGANTUA

Période de sensibilité : Février, Mars, Avril, Mai, Juin

Contact : LPO BFC - DT Franche-Comté
Mail : franche-comte@lpo.fr
Tel : 03 81 50 43 10
Site : www.bfc.lpo.fr

FR3800859 - Corniches calcaires du département du Jura

Espèces concernées : Faucon pèlerin, Hibou grand-duc, Tichodrome échelette, Harle bièvre, Grand Corbeau, Choucas des tours, Faucon crécerelle, Martinet à ventre blanc, Hirondelle des rochers et Hirondelle de fenêtre.

Afin de garantir l'équilibre biologique des milieux nécessaires à la reproduction, l'alimentation, le repos et la survie de l'espèce concernée, il est instauré un arrêté préfectoral de protection de biotope sur le Rocher de Gargantua sur la commune de Cogna.

Dans ce périmètre, est interdit pendant la période de reproduction (du 15/02 au 01/07) :

- Le survol à moins de 150 m des parois rocheuses part tout aéronef, y compris engins volant téléguidé
- La pratique de l'escalade, y compris la descente en rappel
- Les activités de canyoning et de spéléologie
- La pratique de toute activité bruyantes (motorisation, sonorisation)

Merci d'éviter le secteur pour permettre la reproduction des espèces.

APPB CORNICHES CALCAIRES - CÔTE AUX BOURGEOIS

Période de sensibilité : Février, Mars, Avril, Mai, Juin

Contact : LPO BFC - DT Franche-Comté
Mail : franche-comte@lpo.fr
Tel : 03 81 50 43 10
Site : www.bfc.lpo.fr

FR3800859 - Corniches calcaires du département du Jura

Espèces concernées : Faucon pèlerin, Hibou grand-duc, Tichodrome échelette, Harle bièvre, Grand Corbeau, Choucas des tours, Faucon crécerelle, Martinet à ventre blanc, Hirondelle des rochers et Hirondelle de fenêtre.

Afin de garantir l'équilibre biologique des milieux nécessaires à la reproduction, l'alimentation, le repos et la survie de l'espèce concernée, il est instauré un arrêté préfectoral de protection de biotope sur les falaises de la Côte aux Bourgeois sur la commune d'Hautecour et de la Frasnée.

Dans ce périmètre, est interdit pendant la période de reproduction (du 15/02 au 01/07) :

- Le survol à moins de 150 m des parois rocheuses part tout aéronef, y compris engins volant téléguidé
- La pratique de l'escalade, y compris la descente en rappel
- Les activités de canyoning et de spéléologie
- La pratique de toute activité bruyantes (motorisation, sonorisation)

Merci d'éviter le secteur pour permettre la reproduction des espèces.

APPB CORNICHES CALCAIRES - FALAISES DE LA FORET DE BONLIEU

Période de sensibilité : Février, Mars, Avril, Mai, Juin

Contact : LPO BFC - DT Franche-Comté

Mail : franche-comte@lpo.fr

Tel : 03 81 50 43 10

Site : www.bfc.lpo.fr

FR3800859 - Corniches calcaires du département du Jura

Espèces concernées : Faucon pèlerin, Hibou grand-duc, Tichodrome échelette, Harle bièvre, Grand Corbeau, Choucas des tours, Faucon crécerelle, Martinet à ventre blanc, Hirondelle des rochers et Hirondelle de fenêtre.

Afin de garantir l'équilibre biologique des milieux nécessaires à la reproduction, l'alimentation, le repos et la survie de l'espèce concernée, il est instauré un arrêté préfectoral de protection de biotope sur les falaises de la Forêt sur la commune de Bonlieu.

Dans ce périmètre, est interdit pendant la période de reproduction (du 15/02 au 01/07) :

- Le survol à moins de 150 m des parois rocheuses part tout aéronef, y compris engins volant téléguidé
- La pratique de l'escalade, y compris la descente en rappel
- Les activités de canyoning et de spéléologie
- La pratique de toute activité bruyantes (motorisation, sonorisation)

Merci d'éviter le secteur pour permettre la reproduction des espèces.

Sur votre chemin...



Cascade et vallée de la Frasnée (A)

Tout est là: la cascade qui descend la reculée et donne naissance à une rivière, une forêt, une prairie... Toutes les caractéristiques du relief jurassien se concentrent à la Frasnée! Explorez la nature sous toutes ses coutures: le territoire communal est une réserve biologique pour la flore et la faune, comportant notamment un arrêté de protection pour les zones de nidification du faucon pèlerin. Vous pourrez aussi admirer toute la beauté de ce petit village de caractère à travers son patrimoine: sa chapelle, son lavoir, sa fontaine, les ruines de son ancien moulin contribuent à son charme pittoresque et ne pourront que ravir vos yeux. Le saviez-vous? Le village de la Frasnée tire son nom du latin fraxinus: «frêne». Le point géo Une reculée est une profonde vallée caractéristique du Jura se terminant parfois par un cirque.



Lac de Bonlieu (B)

C'est dans un cirque recouvert par la forêt que se dissimule ce lac glaciaire. Vous avez sous les yeux l'un des lacs les plus pittoresques et sans doute le plus romantique de la région. Imprégnez-vous du calme et de la sérénité qui se dégagent de ce lieu propice à la méditation... Peut-être arriverez-vous à imaginer ce que ressentaient les moines de la Chartreuse de Bonlieu, fondée au 12ème siècle sur les rives du lac et aujourd'hui entièrement disparue. Le point pratique La baignade est interdite.



Belvédère de la Ronde (C)

C'est dans un cirque recouvert par la forêt que se dissimule ce lac glaciaire. Regardez. Droit devant vous: l'étendue paisible et sauvage du lac de Bonlieu, lovée dans son écrin de verdure. Et laissez s'échapper votre regard: la nature sauvage semble ici s'étirer à l'infini



Belvédère de la dame blanche (D)

Continuez à pied quelques mètres. D'ici, la vallée du Hérisson semble s'étendre à l'infini. D'origine glaciaire, elle a été façonnée par l'eau. Regardez bien: elle forme un U caractéristique des paysages jurassiens. Poursuivez votre exploration visuelle et laissez vos yeux s'accrocher au Lac du Val et à la cascade de l'éventail.